

Découvrez nos
moyens humains
et techniques

Dossier de présentation



Fouilles préventives



Éveha
Études et
valorisations
archéologiques

Som mai re

- Le bureau d'études
- Les chiffres clés
- Les agréments
- Les compétences
- Les moyens humains
- Les moyens techniques
- L'environnement
- L'hygiène et la sécurité
- Les activités de recherche
- La médiation culturelle
- Les agences
- Les annexes

Les éléments statutaires :

- **Dénomination sociale** : Éveha – études et valorisations archéologiques
- **Siret** : 491 825 683 00205
- **Code APE** : 7220 Z
- **Forme juridique** : Société par Actions Simplifiées (SAS)
- **Capital** : 1 000 000 €
- **Siège social** : 31, rue de Soyouz - Parc Ester Technopole - 87068 Limoges Cedex
- **Pôle marchés** : 09 80 08 32 45 / courriel : marches@eveha.fr
- **Site internet** : <http://www.eveha.fr>



Éveha



Créée en **2006**,
Éveha est la plus importante société
d'archéologie préventive privée
en France.

L'archéologie préventive est celle qui accompagne les travaux d'aménagements du territoire : des fouilles archéologiques sont réalisées afin d'étudier au mieux les sites menacés de destruction par ces travaux. Depuis sa création, la société a réalisé **plus de 1000 opérations archéologiques**, dont de nombreuses de grande ampleur liées à des travaux d'infrastructures (réalisation d'autoroutes ou construction de nouvelles lignes de chemin de fer).

Avec un chiffre d'affaire annuel de plus de 30 millions d'euros, Éveha emploie plus de 400 collaborateurs répartis entre 14 agences et 5 antennes annexes.

Douze sont implantées en France métropolitaine et deux à l'Outre-mer (Martinique, Guyane). Le siège social de l'entreprise est situé à Limoges (Haute-Vienne). Le développement d'Éveha a bénéficié depuis sa création du soutien de Réseau Entreprendre et de la Banque publique d'Investissement (BPI). Éveha a ainsi été lauréat « Limousin Entreprendre » en 2006 et **a obtenu le label « BPI Excellence » en 2012.**

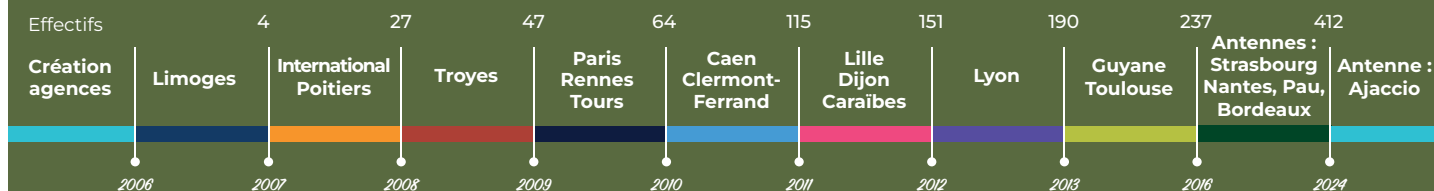


Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, Éveha publie son index de l'égalité femmes-hommes dont le score s'établit à 93 points sur 100 au titre de l'année 2024. Par ailleurs, l'égalité hommes/femmes dans le domaine de la recherche est une problématique sur laquelle l'entreprise a travaillé ces dernières années. Ainsi, la représentativité des responsables d'opération par genre atteint 45 % de femmes pour 55 % d'hommes. Concernant les spécialistes, les taux sont de 69 % de femmes pour 31 % d'hommes.

En outre, Éveha met un point d'honneur à l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap et met régulièrement en place des campagnes de sensibilisation.



Évolution des effectifs et des agences depuis 2006



Chiffres clés

14

agences
+ 5 coworking

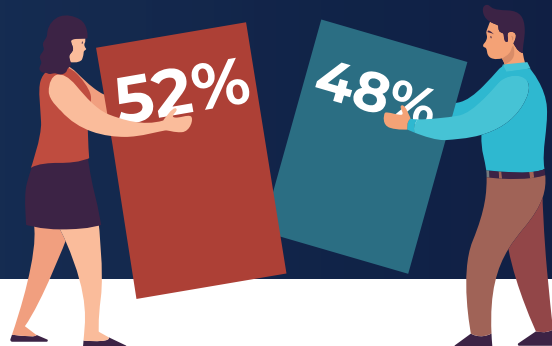


+400

collaborateurs



Index égalité 93 points



449

publications
et 14 directions d'ouvrage
de 2017 à 2023



Chaque année, + de 1 600

jours
sont attribués
à la recherche.



chiffre d'affaires 30 000 000 € en 2023



Le personnel scientifique d'Éveha est constitué de près de 20 % de docteurs ou doctorants.

NOS AGRÉMENTS

Depuis 2007, la société Éveha est autorisée par agrément à exécuter des fouilles d'archéologie préventive terrestres et des études de bâti pour les périodes chronologiques allant du Néolithique à l'époque contemporaine.

La société Éveha est également agréée pour exécuter des fouilles en milieu subaquatique ou sous-marin pour les périodes allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

Ses prestations s'adressent à l'ensemble des personnes publiques ou privées souhaitant réaliser des opérations de fouille, d'étude archéologique ou de mise en valeur du patrimoine.



Création de l'entreprise à Limoges par Julien Denis et Jérôme Monteil

2007

Agrément pour la Protohistoire

2012

Extension des agréments à la période néolithique et renouvellement pour la période contemporaine

Renouvellement et extension de l'agrément pour l'ensemble des périodes du Néolithique à nos jours et extension de l'agrément aux fouilles préventives subaquatiques et dans le milieu sous-marin pour les périodes allant de l'Antiquité à nos jours

2017

2006

Agrément pour les périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine

2010

Renouvellement et extension de l'agrément pour les périodes protohistorique, antique, médiévale et moderne

2013

Renouvellement et extension de l'agrément pour l'ensemble des périodes du Néolithique à nos jours et extension de l'agrément aux fouilles préventives subaquatiques pour les périodes allant du Moyen Âge à nos jours et dans le milieu sous-marin pour les périodes allant du Moyen Âge à l'époque moderne

2022

LES COMPÉTENCES ARCHÉOLOGIQUES

PROJETS DE VALORISATION

Éveha développe des projets de valorisation du patrimoine historique ou archéologique. Elle réalise des publications, des expositions, ainsi que des projets scénographiques.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Éveha intervient dans toute la France afin d'étudier les vestiges archéologiques. Elle travaille avec les aménageurs publics et privés en amont des travaux d'aménagement.

PUBLICATIONS

Les Éditions Éveha sont destinées à publier des études archéologiques à travers des approches thématiques ou transversales.

FOUILLES EN MILIEU CONFINÉ

Éveha dispose d'un service spécialisé dans les fouilles de puits ou fouilles de cavités souterraines (matériel adapté). Lors des opérations d'Éveha, le matériel est mis à disposition d'autres organismes dans le cadre de recherches préventives ou programmées.

FOUILLES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES

Éveha est dotée d'un service plongée et réalise des fouilles d'archéologie préventive en milieu subaquatique et en milieu sous-marin.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉES

Éveha accompagne des opérations d'archéologie programmée afin de développer les recherches suivant des problématiques spécifiques.

TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Éveha s'investit dans des projets de modélisation des informations archéologiques grâce à des systèmes d'information géographique (SIG). Elle met à la disposition des autres institutions, des topographes pour des opérations en France et à l'étranger.

ÉTUDES DU BÂTI

Les chercheurs d'Éveha réalisent des études archéologiques du bâti, la plupart du temps dans le cadre de réhabilitations d'édifices anciens. Ces études permettent d'appréhender l'histoire du lieu et contribuent à la réalisation de restaurations plus respectueuses de notre patrimoine.

CONSERVATION RESTAURATION DU MOBILIER

Éveha s'est équipée d'un laboratoire qui réalise des travaux de conservation et de restauration sur des collections de services archéologiques ou de musées.

ÉTUDES DOCUMENTAIRES

Les études documentaires menées par les chercheurs permettent de répertorier des informations historiques sur un lieu donné. Dans le cadre de recherches, elles peuvent constituer un éclairage complémentaire.

PHOTOGRAMMÉTRIE ET RESTITUTION 3D

Éveha développe des projets de photogrammétrie et de restitution 3D qui contribuent à l'acquisition de données dès le terrain, puis à l'analyse de ces dernières en laboratoire.

LES CHANTIERS DE COLLECTION

Le pôle GAF (Gestion des archives de fouille) mène des interventions, tant auprès des services régionaux d'Archéologie que des musées, sur l'ensemble du territoire français. Leurs interventions ont pour but, entre autres, de sauvegarder et normaliser les données scientifiques sur des supports pérennes, mettre au jour des corpus méconnus, rendre accessible des collections et assurer des bilans scientifiques et sanitaires, optimiser et standardiser la conservation des objets, etc.

ÉTUDES SPÉCIALISÉES

Les spécialistes du mobilier contribuent à ancrer les découvertes dans la recherche actuelle ; les chercheurs en paléo-environnement (étude de la faune, des charbons, de la géologie, etc.) contribuent à enrichir nos connaissances sur les sociétés passées.





Les moyens humains

Éveha regroupe plus de 400 collaborateurs en équivalent temps-plein.

Éveha compte plus de 111 archéologues permanents responsables d'opération spécialistes des périodes du Néolithique à nos jours.

En outre, plus de 70 spécialistes se répartissent sur le territoire dans des domaines variés : anthropologie, archéologie du bâti, céramologie, études documentaires, archéozoologie, numismatique, géomorphologie, mobilier métallique, sidérurgie...



Direction administrative

Jérôme ROBERT-MONTEIL
Directeur général



Sinh SIHAPANYA
Directrice des ressources humaines

Sylvie DUFFAU
Directrice administrative et financière

Direction scientifique et technique

Nicolas PIMPAUD
Directeur opérationnel



Jérôme HÉNIQUE
Directeur technique

Sandrine PARADIS
Directrice scientifique

Julien DENIS
Président

| Service / pôle | Nombre de salariés | Responsable / coordinateur |
|---------------------------------|--------------------|--|
| Logistique | 20 | Frédéric PATIENT |
| Informatique | 6 | Franck WIATROWSKI |
| Marchés et gestion des équipes | 14 | Marion MASSAULT et Élodie BEAUPLAN-LARIE |
| Ressources humaines | 6 | Sinh SIHAPANYA |
| Gestion des archives de fouille | 16 | Corinne GOSSET |
| Conservation / restauration | 4 | Émilie WINCKLE |
| Médiation culturelle | 4 | Anne-Claire MISME |
| Édition | 6 | Aymeric MAZAUD |
| Facturation | 2 | Stephanie RAMPNOUX |
| Comptabilité / paye / social | 7 | Aurélien MÉMERY |

LES DÉLÉGATIONS SCIENTIFIQUES RÉGIONALES ÉVEHA

L'activité d'Éveha est organisée en zones géographiques autour de 14 agences et 5 antennes réparties sur le territoire national.

La plupart des agences sont gérées par un directeur régional et un attaché scientifique régional.



Les directeurs régionaux (DR) ont la charge, pour chaque zone géographique, de l'élaboration des devis et projets scientifiques pour les appels d'offre. Ils ont un rôle de soutien auprès des responsables d'opération, de supervision scientifique et de suivi des chantiers.

Ils sont également un relais entre la direction et leur équipe et assurent la coordination entre les différents services et l'équipe. Ils ont pour mission la mise en place et le suivi des politiques scientifique, économique et sociale de l'entreprise. Ils sont assistés de directeurs adjoints (DA) et/ou d'attachés scientifiques (AS).



**Normandie-Bretagne
Pays de la Loire (hors Vendée)**



Éric PHILIPPE (DR)
Anne-Marie LOTTON (DA)
Hélène ASSEMAT (AS)

Hauts-de-France

Christelle LAGATIE (DR)
Antoine DELAUNEY (DA)
Ali ROUBI (AS)

**Grand Est-Bourgogne
Franche-Comté**

Joseph KOVACIK (DR)
Stéphane GUYOT (DA Dijon)
Thierry LOGEL (DA Strasbourg)
Gaël CARTRON (AS)
Audrey JEZUITA (AS)
Lucie CHRISTIN (AS)



**Poitou-Charentes
Vendée-Guyane
Caraïbes**



Bruno ZÉLIE (DR)
Antoine NADEAU (DA)
Guillaume DEMEURE (AS)



**Île-de-France
Centre**

Christophe LOISEAU (DR)
Isabelle CAILLOT (AS)
Aurélié MAYER (AS)
Florian SARRESTE (AS)

**Auvergne-Rhône-Alpes
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Corse**



Bertrand ROSEAU (DR)
Isabelle PIGNOT (DA)
Laudine ROBIN (AS)
Jean-Baptiste MARY (AS)



Occitanie



Jérôme HÉNIQUE (DR)
Sandrine DEASCHAMPS (DA)
Émilie DUBREUCQ (AS)

**Limousin
Aquitaine**

Jean-Luc PIAT (DR)
Peggy POULAIN (DA)
Claire PESENTI (AS)

**Service plongée
et fouilles en milieu confiné**

Jonathan LETUPPE
(responsable du service)
Anh Linh FRANÇOIS (adjointe)



International



Thomas CREISSEN (DR)
Christophe SÉVIN-ALLOUET (DA)
Aurore LAMBERT (AS)

Les moyens techniques



MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT TECHNIQUE SUR LE TERRAIN

Matériel de fouille, de topographie et d'analyse

Le bureau d'études Éveha est équipé en matériel de fouille conventionnel (pelles, pioches, truelles, mètres, brouettes, abris etc.), mais également en équipements plus spécifiques (ustensiles de précision pour la fouille de structure de petites tailles, kits de prélèvements sédimentaires etc.).

Pour garantir la sécurité de chacun de nos collaborateurs, notre entreprise fournit des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Pour garantir une documentation de qualité et rendre compte en images de la réalité du terrain, chaque responsable d'opération est doté d'un appareil photo.

Pour les relevés topographiques, la société dispose de vingt-trois stations topographiques totales de marque Sokkia et Trimble, de drones et de quatre GPS différentiels. Cet équipement spécifique est géré et entretenu par les topographes.



MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT TECHNIQUE EN PHASE D'ÉTUDE

Les archéologues spécialistes d'Éveha appliquent des protocoles de traitement et d'étude des vestiges archéologiques rigoureux, grâce à des espaces et du matériel adaptés.

Numérisation de la documentation de terrain

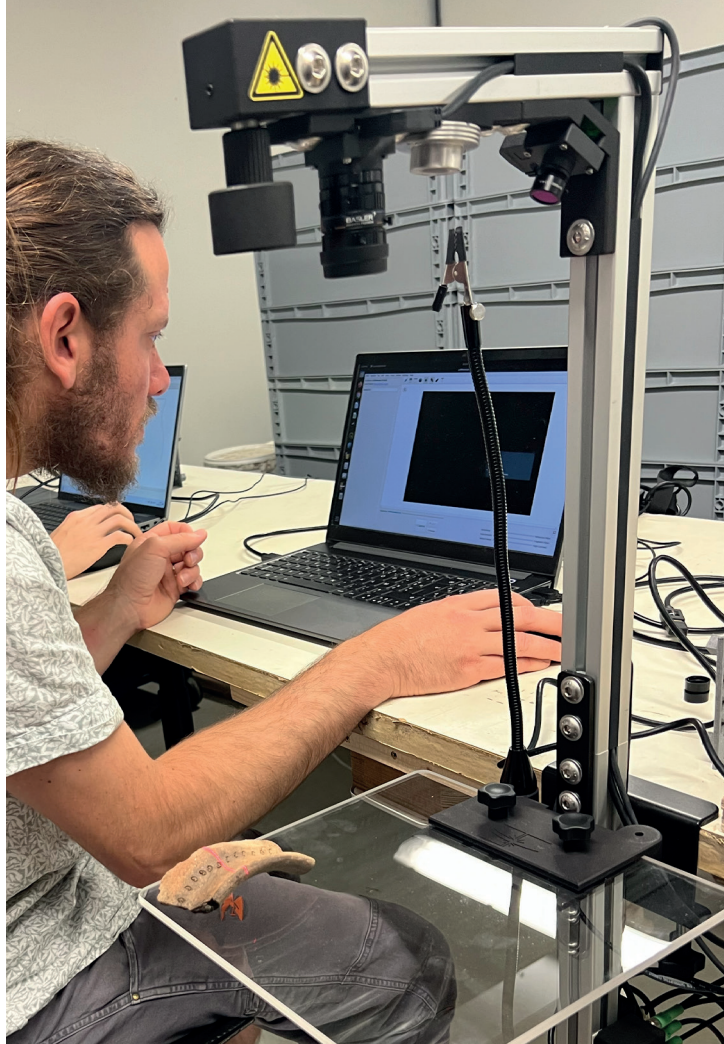
Au plus tôt après la fin de la phase terrain, l'ensemble de la documentation papier (relevés, listings, inventaires, etc.) est reprise par informatique afin d'en assurer la pérennité et favoriser les requêtes.

Traitement du mobilier

Afin de respecter les directives de l'arrêté du 16 septembre 2004 relatif aux biens archéologiques mobiliers (BAM), Eveha a mis en place un service dédié à la gestion des archives de fouilles. Chaque agence est équipée d'espaces spécialisés pour le traitement des BAM, incluant des salles de lavage et de tamisage, des salles sèches, ainsi que l'équipement nécessaire (tamis, clayettes de séchage, Kärchers®, etc.). Pour la conservation spécifique des mobiliers sensibles, l'entreprise dispose également de machines sous vide, de thermostateuses par exemple, et s'est dotée de toute fourniture indispensable en matériau neutre. Des EPI spécifiques sont fournis, au besoin.

Trois informaticiens assurent la gestion du parc informatique, la maintenance et la hotline.

Trois développeurs assurent la conception de programmes informatiques, ainsi que leur suivi régulier, de la maintenance à l'amélioration des logiciels. Éveha utilise principalement des logiciels Open Source.



L'environnement

Limiter l'impact carbone

Dans un souci de réduire l'impact carbone sur les déplacements de véhicules, l'entreprise prend en considération dans son choix la distance des entreprises de location utilisées pour le chantier. De même, l'hébergement des personnels se fait en tenant compte de la proximité du site. Par ailleurs, l'entreprise incite les personnels au covoiturage, notamment pour les déplacements quotidiens. Sur le site, l'entreprise fait le choix d'engins mécaniques performants pour réduire les émissions de gaz polluants et privilégie le raccordement électrique de ses installations à l'utilisation d'un groupe électrogène.

Limiter les nuisances sonores

La prise en compte du bruit sur le chantier est également une priorité en informant les riverains sur la nature des travaux bruyants et en assurant des horaires fixes de travail, ainsi qu'en augmentant les moyens mécaniques pour réduire le temps d'utilisation des engins.

Gestion des déchets

Même si, contrairement aux chantiers de construction, les fouilles archéologiques produisent peu de déchets, des actions sont mises en place :

- le tri sélectif des déchets quotidiens courants (séparation emballages recyclables/piles/matières organiques) ;
- la réutilisation des consommables (bâches en polyane, cordons de signalisation, clous...) ;
- le nettoyage du chantier (ramassage des éléments métalliques, des bouteilles en plastique...).



Groupe écologie

Mis en place en 2022, l'objectif du groupe est de dresser un bilan de l'empreinte écologique de l'activité d'Éveha et d'établir un plan d'actions.



Économiser et limiter l'utilisation de produits polluants

Une attention est également portée à l'utilisation modérée de l'électricité et des produits polluants notamment :

- en interdisant l'utilisation de solvant sur le chantier,
- en effectuant le lavage des mains et des baraquements à l'aide d'un savon écologique,
- en réduisant au strict minimum l'utilisation du chauffage,
- en effectuant un contrôle des engins et véhicules de chantier pour détecter toute fuite éventuelle d'huile ou de carburant.

Enfin, Éveha s'engage à ce que ses installations de chantier respectent la réglementation en matière d'environnement et garantit l'absence de pollution des sols liée à son intervention.

Hygiène et sécurité



La sécurité du personnel sur les chantiers

Au moins un membre de l'équipe est formé au secourisme et a à sa disposition une trousse de premiers secours. Le personnel d'encadrement du chantier suit les formations dispensées par l'OPPBTP visant à la détection et la prévention des risques et la connaissance des responsabilités pour la conduite de chantiers archéologiques en sécurité. En outre, l'équipe de fouille peut s'appuyer sur **le pôle prévention santé sécurité au travail d'Éveha** ainsi que sur l'assistance technique du service logistique. Toutes les personnes responsables de la gestion du décapage et intervenant potentiellement à proximité des réseaux disposent chez Éveha d'une **Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux**.

Les éléments de mise en oeuvre des procédures de sécurité propres à Éveha sont détaillés dans **le plan particulier pour la sécurité et protection de la santé (PPSPS)** qui est fourni au maître d'ouvrage avant le démarrage de l'intervention et se conforme en sus aux prescriptions émises par le pôle prévention sécurité et protection de la santé présent le cas échéant.

Conformément au décret du 5 novembre 2001, tous les risques liés aux activités sur les chantiers de fouille sont consignés dans le **Document Unique d'Évaluation des Risques d'Éveha**. Ce document est mis à disposition de l'équipe, de même que les **Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux**.

La sécurité des personnes extérieures

Les chantiers sont systématiquement balisés et signalisés avec un entretien régulier, conformément à la réglementation en vigueur, pour garantir la sécurité des personnes extérieures.

Un périmètre de sécurité autour de la zone d'intervention des engins mécaniques est mis en place et le responsable d'opération se doit de veiller au port des **EPI** par l'ensemble des personnes présentes sur le chantier (archéologues, prestataires, personnes de passage).

En cas d'excavations profondes, elles sont signalées et mises en sécurité par une clôture rigide et une éventuelle consolidation par étaieage des matériaux en surplomb. Au besoin, un blindage des parois peut être réalisé.

Pour la sécurité des objets et des personnes, la société Éveha dispose de :

- local sécurisé avec système anti-effraction, sous alarme ;
- bâtiment sous alarme avec surveillance par contrat de société de sécurité muni d'un coffre-fort pour stocker les objets.



Les activités de recherche



Le bureau d'études Éveha travaille à la valorisation des résultats de la recherche scientifique à travers trois axes principaux :

- la participation à des conférences et communications ;
- l'information et la sensibilisation du grand public à l'archéologie en organisant des visites de chantier ;
- la publication de ses recherches (articles scientifiques, monographies, actes de colloques et tables rondes).

Plusieurs salariés sont également associés à des projets collaboratifs :

- projets communs avec un autre organisme dans le cadre de l'application d'une convention de collaboration de recherche (ex. : fouille programmée en collaboration avec une association) ;
- participation à un Projet collectif de recherche (PCR) ou projet assimilé ;
- laboratoires, unités mixtes de recherche (UMR).

À l'international, des contrats de collaboration de recherche avec le CNRS sont reconduits chaque année (depuis 2009) pour des missions de fouilles au Sultanat d'Oman, au Liban, en Algérie et au Turkménistan.

Indicateurs de la recherche

nombre de salariés diplômés :
d'une thèse = **18 %** du personnel scientifique
d'un Master 2 = **71 %** du personnel scientifique
autres = **11 %** du personnel scientifique

en **2023**

77
publications

33,3 %
du personnel scientifique rattachés à des UMR scientifiques

46
Projets de Recherche Interne (PRI) accordés

12
étudiants en CIFRE

2 452
jours de recherche attribués

Ces dernières années, Éveha a mené en moyenne **75 fouilles préventives par an**. Elle se place ainsi en acteur majeur de l'archéologie française privée. Depuis sa création en 2006, les chercheurs d'Éveha ont publié plus de 700 articles scientifiques et 498 rapports de fouille ont été remis aux services régionaux de l'archéologie. La liste complète des publications et des CV des chercheurs est disponible sur la plate-forme **HAL**.

La médiation culturelle

Afin de favoriser les rencontres entre les archéologues et le public, Éveha a mis en place plusieurs outils de médiation. Des référents « médiation » sont présents dans chaque agence pour communiquer les informations sur les dernières découvertes archéologiques via les réseaux sociaux (facebook, twitter, etc.), pour échanger avec les maîtres d'ouvrage sur les projets de valorisation afin de mettre en place différents dispositifs (conférence de presse, expositions, dépliants, panneaux, journées portes-ouvertes, accueil des scolaires, etc.).



Les visites de chantiers

Elles sont destinées au grand public, aux associations locales, aux conseils municipaux ou encore aux invités de l'aménageur (personnels, clients, etc.). À cette occasion, les archéologues présentent leur travail et expliquent les vestiges en cours de fouille. Depuis sa création en 2006, Éveha a ainsi accueilli plus de 8 000 personnes sur ses chantiers.

Les visites de scolaires

Les archéologues accueillent des enfants et des adolescents. Un « carnet pédagogique » est donné à chacun en fin de visite.



Les panneaux de site

Ces panneaux, accrochés aux clôtures, permettent d'informer les riverains de la nature des travaux et de l'avancement des fouilles en cours. À la demande de l'aménageur, ils peuvent également être présentés lors des travaux d'aménagement proprement dits afin de donner un premier bilan des vestiges mis au jour et faire ainsi la transition avec le futur aménagement.

Autres moyens de communication

Avec l'accord des services de l'État, des informations scientifiques et des illustrations peuvent être proposées à l'aménageur, notamment pour la rédaction de communiqués, l'organisation de conférences de presse ou une publication sur son site interne.

NOS AGENCES



Éveha Aquitaine-Limousin Agence de Limoges

31 rue Soyouz
ESTER Technopole
87068 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 10 98 72
agence-limoges@eveha.fr



Éveha ARA-PACA-Corse Agence de Clermont-Ferrand

25 rue de Flamina
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 05 19 87 99 16
agence-clermont-ferrand
@eveha.fr



Éveha ARA-PACA-Corse Agence de Lyon

87 avenue des Bruyères
69150 DÉCINES-CHARPIEU
Tél. : 09 88 99 95 53
agence-lyon@eveha.fr



Éveha Centre-Atlantique-DROM Agence de Poitiers

6 Route de Larnay
La Tardiverie
86580 BIARD
Tél. : 09 74 74 86 47
agence-poitiers@eveha.fr



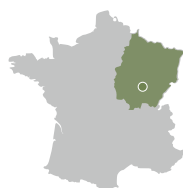
Éveha Centre-Île-de-France Agence de Paris

161 avenue de Verdun
94200 IVRY-SUR-SEINE
Tél. : 09 74 76 28 21
agence-paris@eveha.fr



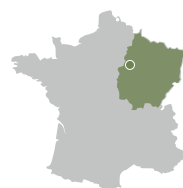
Éveha Centre-Île-de-France Agence de Tours

2 impasse Thérèse Planiol
ZAC Vrillonnerie Sud, 37170
CHAMBRAY-LES-TOURS
Tél. : 05 19 87 99 01
agence-tours@eveha.fr



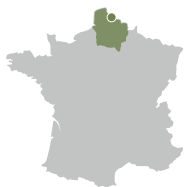
Éveha Grand Est Agence de Dijon

13 rue Louis-Lumière
21160 MARSANAY-LA-CÔTE
Tél. : 03 80 23 98 77
agence-dijon@eveha.fr



Éveha Grand Est Agence de Troyes

230 rue du Faubourg de Croncels
10000 Troyes
Tél. : 05 19 87 97 01
agence-troyes@eveha.fr



Éveha Hauts-de-France Agence de Lille

3 rue Paul-Langevin,
ZI du Hellu
59260 LEZENNES
Tél. : 06 98 94 00 63
agence-lille@eveha.fr



Éveha Occitanie Agence de Toulouse

15 rue Paule Raymondis
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 19 87 99 10
agence-toulouse@eveha.fr



Éveha Ouest Atlantique Agence de Caen

34 rue du Marais
14000 CAEN
Tél. : 02 31 52 47 43
agence-caen@eveha.fr



Éveha Ouest Atlantique Agence de Rennes

23 rue des Maréchaux
ZAC des Trois-Marches
35132 VEZIN-LE-COQUET
Tél. : 02 23 40 18 22
agence-rennes@eveha.fr



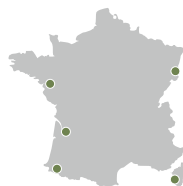
Éveha Guyane Agence Outre-Mer

21 rue des Olivettes
97354 REMIRE-MONTJOLY
GUYANE
Tél. : 05 94 35 00 68
agence-guyane@eveha.fr



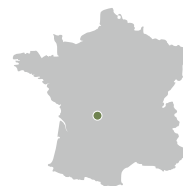
Éveha Martinique Agence Outre-Mer

74 impasse Maman-Dlo –
Quartier Vaudrancourt
97224 DUCOS
MARTINIQUE
Tél. : 05 96 42 89 82
agence-caraibes@eveha.fr



Éveha dispose d'espaces de coworking

- Bordeaux (33)
- Nantes (44)
- Pau (64)
- Strasbourg (67)
- Ajaccio (20)



Éveha Limoges Service marchés

31 rue Soyouz
Ester Technopole
87068 LIMOGES
Tél. : 09 80 08 32 45
Fax : 05 19 87 99 05
marches@eveha.fr





Éveha



Suivez
nous !



Contact : Éveha

31 rue Soyouz – ESTER Technopole
87068 LIMOGES Cedex
Tel : 05 55 10 98 72
contact@eveha.fr